

**ENTENTE DE PARTENARIAT CANADA-MANITOBA
POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'OUEST**

ANNEXE B

PLAN DE LIQUIDITÉ

APERÇU GÉNÉRAL

Le tableau suivant de trésorerie constitue la base des estimations et des prévisions des engagements financiers des parties. Le tableau indique les buts financiers qui permettront de mesurer l'activité et le déroulement de cette Entente.

Engagements financiers, par exercice (en millions de dollars)

	2008-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Total
Manitoba	3	10	9	3	0	25
Canada	3	10	9	3	0	25
Sous-total	6	20	18	6	0	50

Trésorerie estimative, par exercice (en millions de dollars)

	2008-2008	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Manitoba¹	0	6,0	6,0	6,0	4,0	3,0	25
Canada²	0	6,0	6,0	6,0	4,0	3,0	25

- 1 Les mouvements de trésorerie du Manitoba dépendent de l'affectation des crédits par l'Assemblée législative.
- 2 Les mouvements de trésorerie du Canada sont assujettis à l'approbation par le Parlement du Canada des crédits et le ministre fédéral ne pourra effectuer aucun paiement après le 31 mars 2010, à moins que les modalités du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest ne soient renouvelées ou prolongées au-delà du 14 juillet 2009.